

METROPOLE DU GRAND PARIS

SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU VENDREDI 24 JUIN 2016

**CM2016/06/07 : INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS : APPROBATION DE LA
CONVENTION DE PARTENARIAT A SIGNER AVEC L'ETAT, LA SGP ET LA CAISSE DES DEPOTS ET
CONSIGNATIONS**

DATE DE LA CONVOCATION : 16 JUIN 2016
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209
PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER, Président,
SECRETAIRE DE SEANCE : Robin REDA

ETAIENT PRESENTS : Dominique Adenot, Marie-Hélène Amiable, Éric Azière, Marinette Bache, Denis Badré, Dominique Bailly, Catherine Baratti-Elbaz, Julien Bargeton, Françoise Baud, Jacques Baudrier (jusqu'à 9h45 pouvoir à Raphaëlle Primet), Pascal Beaudet, Patrick Beaudouin (jusqu'à 10h28 pouvoir à Christian Cambon), David Belliard, Zacharia Ben Amar, Éric Berdoati, Jean-Didier Berger (jusqu'à 10h55), Sylvain Berrios, Julie Boillot, Jean-Paul Bolufer, Nicolas Bonnet-Oulaldj (jusqu'à 11h55), Geoffroy Boulard, Céline Boulay-Espéronnier, Michel Bourgain, Philippe Bouyssou, Patrick Braouezec (jusqu'à 11h37 pouvoir à Danièle Prémel), Daniel Breuiller, Galla Bridier, Jean-Bernard Bros, Colombe Brossel, Frédérique Calandra, Patrice Calmégane, Christian Cambon, Vincent Capo-Canellas, Gilles Carrez, Éric Cesari, Jacques Chaussat, Hervé Chevreau, Jean Noël Chevreau, Yves Contassot (jusqu'à 10h55 pouvoir à Michel Bourgain), Gérard Cosme, Jérôme Coumet, Daniel-Georges Courtois, François Dagnaud, Philippe Dallier, Claire Clermont-Tonnerre (de), Jean-Baptiste Froment (de), Marie-Pierre La Gontrie (de), Grégoire La Roncière (de) (jusqu'à 10h51), Stéphane De Paoli, Christian Demuynck (jusqu'à 11h48 pouvoir à Hervé Gicquel), Patrick Douet, Carole Draï, Christian Dupuy (jusqu'à 11h33 pouvoir à Claude Goasguen), Nathalie Fanfant, Jean-Paul Faure-Soulet (jusqu'à 10h55), Yvan Femel, Rémi Féraud, Léa Filoche, Michel Fourcade (jusqu'à 9h58 pouvoir à Corinne Valls), Jean-Christophe Fromantin (jusqu'à 10h43), Bernard Gauducheau, Jacques Gautier (jusqu'à 10h48 pouvoir à Virginie Michel-Paulsen), Jean-Michel Genestier, Sylvie Gerinte (jusqu'à 11h20 pouvoir à Hervé Chevreau), Hervé Gicquel, Christophe Girard, Claude Goasguen, Nicole Goueta, Philippe Goujon, Daniel Guiraud, Didier Guillaume, Antoine Guisepponne (jusqu'à 11h40 pouvoir à Thierry Hodent), Sakina Hamid, Eric Hérald, Michel Herbillon, Anne Hidalgo, Frédéric Hocquard, Thierry Hodent, Ivan Itzkovitch, Christine Janodet, Patrick Jarry (jusqu'à 11h19), Halima Jemni, Bruno Julliard, Philippe Juvin, Jean-Claude Kennedy, Olivier Klein, Nathalie Kosciusko-Morizet (jusqu'à 10h04), Laurent Lafon (jusqu'à 10h22), Philippe Laurent (jusqu'à 11h25), Franck Le Bohellec, Jean Yves Le Bouillonec, Patrice Leclerc, Françoise Lecoufle (jusqu'à 11h09), Catherine Lécuyer, Eric Lejoindre, Marie-Christine Lemardeley (jusqu'à 12h00 pouvoir à Mao Peninou), Xavier Lemoine

(jusqu'à 11h15 pouvoir à Patrice Calmégane), Michel Leprêtre (jusqu'à 11h30), Marie-Pierre Limoge (jusqu'à 11h15 pouvoir à Laurent Vastel), Séverine Maroun, Jacques JP Martin, Valérie Mayer-Blimont, Claire Mayoly-Florentin (jusqu'à 11h33 pouvoir à Stéphane De Paoli), Éric Mehlhorn, Virginie Michel-Paulsen , Jean-Louis Missika, Joëlle Morel, Georges Mothron, Gauthier Mougin (jusqu'à 11h05), Rémi Muzeau (jusqu'à 10h26 pouvoir à Yves Révillon), Christophe Najdovski, Jean-Charles Nègre, Frédéric Nicolas, Pascal Noury, Patrick Ollier, Philippe Pemezec (jusqu'à 10h55), Mao Peninou, Carine Petit, Danièle Prémel, Raphaëlle Primet (jusqu'à 11h55), Robin Reda, Yves Révillon, Laurent Rivoire (jusqu'à 11h55), André Santini, Gilles Savry, Marie-Christine Segui, Jean-Yves Senant (jusqu'à 10h55), Sylvie Simon-Deck, Anne Souyris (jusqu'à 11h39 pouvoir à David Belliard), Jean-Pierre Spilbauer, Dominique Stoppa-Lyonnet, Anne Tachène (jusqu'à 10h24), Sylvine Thomassin (jusqu'à 10h55), Yves Thoreau, Patricia Tordjman, Ludovic Toro, Corinne Valls, Laurent Vastel, François Vauglin, Pauline Véron, Jean-François Voguet.

ETAIENT REPRESENTES : Manuel Aeschlimann (pouvoir à Claire Mayoly-Florentin) , Sylvie Altman (pouvoir à Patrick Jarry) ,Christiane Barody-Weiss (pouvoir à Denis BADRE),Jacqueline Belhomme (pouvoir à Marie-Hélène Amiable) , Jacques-Alain Benisti (pouvoir à Jean-Pierre Spilbauer), Ian Brossat (pouvoir à Nicolas Bonnet-Oulaldj) , Patrice Bessac (pouvoir à Jean-Charles Nègre), Laurent Cathala (pouvoir à Sylvie Simon-Deck) , Raymond Charresson (pouvoir à Laurent Rivoire), Marie-Carole Ciuntu (pouvoir à Jean-Paul Faure-Soulet), Tony Di Martino (pouvoir à Olivier Klein), Corentin Duprey (pouvoir à Michel Fourcade) , Stéphane Gatignon (pouvoir à Séverine Maroun), Jean-Jacques Giannesini (pouvoir à Nathalie Kosciusko-Morizet) , Eric Grillon (pouvoir à Sakina Hamid), Jean-Jacques Guillet (pouvoir à Grégoire La Roncière (de)) , Jean François Lamour (pouvoir à Daniel-Georges Courtois), Christine Lavarde-Boëda (pouvoir à Gauthier Mougin), François Le Clec'h (pouvoir à Bernard Gauducheau), Jacques Mahéas (pouvoir à Daniel Guiraud), Pierre-Yves Martin (pouvoir à Ludovic Toro) , Didier Paillard (pouvoir à Patrick Braouezec) , Eric Schlegel (pouvoir à Christian Demuynck) , Jean-Pierre Schosteck (pouvoir à Jean-Didier Berger) , Georges Siffredi (pouvoir à Eric Cesari), Michel Teulet (pouvoir à Ivan Itzkovitch), Georges Urlacher (pouvoir à Sylvie Gerinte) , Martine Valleton (pouvoir à Philippe Dallier, Sophie Vally (pouvoir à Pascal Beaudet), Alain Vedere (pouvoir à Antoine Guisepponne), Alexandre Vesperini (pouvoir à Nathalie Fanfant), Jean-Marie Vilain (pouvoir à Philippe Laurent).

ETAIENT ABSENTS : François Asensi, Pierre-Christophe Baguet, Patrick Balkany, Jean-Pierre Barnaud , Jean-Didier Berthault, Alain-Bernard Boulanger, Jean-Jacques Bridey, Luc Carvounas, Régis Charbonnier, Stéphanie Daumin, Marielle Sarnez (de), William Delannoy, Richard Dell'Agnola, Olivier Dosne, Didier Dousset, Vincent Franchi, Afaf Gabelotaud, Emmanuel Grégoire, Gérard Guille, François Haab, Marie-Laure Harel, Vincent Jeanbrun, Carine Juste, Bertrand Kern, Marie Kennedy, Jean-Christophe Lagarde, Hervé Marseille, Brigitte Marsigny, Fadila Mehal, Thierry Meignen, Jean-Loup Metton, Jean-Marc Nicolle, Anne-Constance Onghena, Azzedine Taïbi , Dominique Versini.

RAPPORTEUR : Valérie MAYER BLIMONT, conseillère métropolitaine déléguée

L'appel à projet « Inventons la métropole du Grand Paris » va nécessiter la mobilisation de l'ensemble des partenaires au projet pendant plus de deux années.

En effet, à ce jour, on comptabilise plus de 65 sites candidats dans un échéancier que nous avons souhaité resserré.

Les prochaines étapes d' « Inventons la métropole du Grand Paris » sont les suivantes :

Mi-Juillet 2016	Clôture des propositions de sites
Été 2016	Analyse des sites par la commission d'éligibilité Sensibilisation des entreprises
Septembre 2016	Choix des sites par le comité d'organisation
Octobre 2016	Lancement de la consultation Mobilisation des entreprises
Décembre 2016	Ouverture du site internet de la consultation
Février 2017	Remise des dossiers de manifestation d'intérêt par les candidats
Mars 2017	Sélection de 3 candidats par site par le jury de site
Juillet 2017	Remise des offres détaillées par les équipes retenues
Septembre 2017	Analyse des rendus, jurys et choix des lauréats

Il a donc été décidé de formaliser ce partenariat sous la forme d'une convention, afin d'éviter la création de structure plus lourde telle qu'un GIP.

Eléments constitutifs de la convention :

- ❖ **Objet de la convention :**
 - déterminer la gouvernance et l'administration du projet « Inventons la Métropole du Grand Paris »,
 - fixer les engagements des partenaires,
 - déterminer les conditions financières du partenariat.
- ❖ **Durée de la convention :** 3 ans, renouvelables tous les ans par tacite reconduction.
- ❖ **Description des organes de gouvernance :** comité d'organisation et comité de pilotage.
- ❖ **Engagements des partenaires :**
 - Communs à tous les partenaires : participation aux organes de gouvernance.
 - MGP : recrutement d'un directeur de projet et d'un assistant ;
 - Etat : sous réserve de l'instruction des dossiers, contribution, par le biais du PIA, à hauteur de 100 000 euros pour l'AMO de la SGP.
 - SGP : passation, signature et exécution de deux marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage :
 - un marché d'assistance au pilotage et d'expertise technique pour la mise en œuvre de la consultation « Inventons la Métropole du Grand Paris », estimé à 800 000 €H.T.,
 - un marché d'assistance juridique, estimé à 200 000 € H.T.
 - CDC : participation de 330 000€ pour le financement du marché de la SGP d'assistance au pilotage et d'expertise technique pour la mise en œuvre de la consultation « Inventons la Métropole du Grand Paris ».

Toute dépense nouvelle doit être décidée par le comité d'organisation. La prise en charge d'une dépense nouvelle par un partenaire nécessite son accord préalable.

- ❖ Budget prévisionnel : 1 900 000 euros H.T. sur 3 ans, financé à hauteur de :
 - 570 000 euros par la SGP,
 - 330 000 euros par la CDC,
 - 500 000 euros par la MGP,
 - 100 000 euros par l'Etat.

La prise en charge des actions d'animation et de communication (notamment passation du ou des marchés) d'un montant estimé à 400 000 euros H.T. sur 3 ans doit faire l'objet de discussions entre les partenaires.

Le projet de convention de partenariat joint en annexe doit être approuvé avant sa signature qui pourrait intervenir à l'occasion du prochain comité d'organisation le 11 juillet prochain.

LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5219-1

Vu le projet de convention annexé à la délibération,

Considérant la nécessité de formaliser le partenariat d'Inventons la métropole du Grand Paris

APRES EN AVOIR DELIBERE

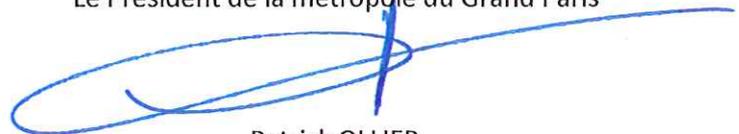
APPROUVE la convention de partenariat entre la Métropole du Grand Paris, l'Etat, la Société du Grand Paris et la Caisse des Dépôts et Consignations, telle qu'annexée à la présente délibération,

AUTORISE le Président à la signer

DIT que les dépenses correspondantes aux engagements de la MGP seront inscrites sur le budget, où les crédits nécessaires sont disponibles.

ADOpte A LA MAJORITE : 137 votes POUR, 7 CONTRE, 13 ABSTENTION.

Le Président de la métropole du Grand Paris

A blue ink signature of Patrick Ollier, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke.

Patrick OLLIER
Député-Maire de Rueil-Malmaison
Ancien Ministre